Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260403-2604009-DE

Commune de **PLONEIS**
(Finistère)

REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 3 AVRIL 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Abstentions :
Pour : 19
Contre :

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à 20 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de Mme FRANCIUS, Maire,

Etaient présents : Mme FRANCIUS, M. DESCHAMPS, Mme CANSIER, M. BERNARD, Mme MEUR, M. BIGER, Mme LE ROY, M. BARRE, M. TUAL, Mme GREIJDANUS, M. LAUDEN, M. CADRAN, Mme CORNEC, M. BARIOU, Mme ROSPARS, M. LE BERRE, Mme LE FAOU, Mme BRUNET

Etait absente : Mme LE BLEIS (pouvoir à M. TUAL),

Secrétaire de séance nommé : Mme CANSIER

Mode de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du 28 mars 2026 Affiché le 4 avril 2026 Transmis le 4 avril 2026

Délibération n°26-04-009

Objet : Demande de subvention pour un projet voile à destination des classes CM1 et CM2 de l'école Paul-Emile Victor

Vu le projet pédagogique présenté par l'école Paul-Emile Victor, visant à organiser un cycle d'activités nautiques (voile) au bénéfice des 54 élèves de CM1 et CM2. Ces activités se dérouleront au Centre Nautique de Douarnenez sur une période de mai à juin 2026.

Considérant l'intérêt éducatif, sportif et citoyen de ce projet, favorisant l'autonomie, la découverte du milieu marin et la pratique d'une activité physique,

Considérant le plan de financement présenté, incluant :

- une participation financière des familles,
- une participation de l'Association des Parents d'Élèves (APE),
- et une demande de subvention auprès de la commune de Plonéis,

Considérant que ce projet permet de réduire les inégalités d'accès aux activités sportives et culturelles,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme MEUR, adjointe, par 19 voix,

- ATTRIBUE une subvention d'un montant de 48,81 € par élève soit un total de2 636,00 € pour la réalisation du projet voile,

- PRECISE que cette subvention vient en complément de la participation des familles et de celle de l'APE,

- DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune ;

- DIT que la subvention sera versée à l'Association des Parents d'Elèves de Plonéis.

Elodie CANSIER, secrétaire de séance

Murielle FRANCIUS, Maire